

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 13  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à St-Nazaire , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Saint-Nazaire" (sortie)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves de 1 ES 2(et 2 accompagnateurs).

- elle se déroulera le 10 avril 2018,

- la participation financière des familles est de 31,00 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                      23

Pour :    23

Contre :    0

Abstentions :                                      0

Blancs :    0

Nuls :    0

ACTION N°54

Découverte de l'activité de deux sites industriels à St Nazaire

MMES SATIE + LECOUSTRE

34 élèves + 2 accompagnateurs

**Budget sans aides**

Dépenses		Recettes	
transport	575,00 €	Familles (31€)	1 054,00 €
visites	544,00 €	Lycée	65,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 119,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 119,00 €</b>

Coût prévisionnel par élève : 31 euros